



LA TONTE

Souvent perçue comme le mauvais moment à passer, la tonte est pourtant incontournable en élevage ovin pour des raisons :

- sanitaires, elle évite l'apparition de parasites externes, tels que les myiases, les gales, les poux...
- liées au bien-être animal, lors de fortes températures, les moutons supportent mieux la chaleur avec une toison moins épaisse. A l'inverse, fraîchement tondues, les brebis craignent les coups de soleil, l'idéal est donc de passer un été avec des brebis en laine de quelques mois. Contrairement aux idées reçues, à plus de 10°, une brebis en bonne santé et fraîchement tondu ne craint pas le froid.
- liées au risque de retrouver une brebis morte sur le dos.
- de confort de l'éleveur. Il est plus agréable, par exemple, de faire un agnelage avec des brebis tondues, les agneaux trouvent plus facilement la mamelle et ne têtent pas des mèches de laine. De même, les brebis prennent moins de place en bâtiment. Enfin, cela augmente la consommation d'aliments favorisant ainsi la production de lait.
- économiques car les queues de lots d'agneaux se finiront plus vite une fois tondu.

Bien organisé, le chantier de tonte deviendra plus agréable pour tout le monde, éleveurs, attrapeurs et tondeurs. Il ne faut donc pas s'y prendre la veille pour le lendemain !

Planifier longtemps à l'avance, si ce n'est la date exacte, au moins la période de tonte souhaitée avec le tondeur.

Prévoir la main-d'œuvre nécessaire, l'idéal est un attrapeur par tondeur + une personne qui ramasse, trie la laine et tasse les curons.

Exclure la tonte dans les parcs sur la litière !

Il est nécessaire également de disposer d'une contention adaptée à l'effectif, qui permette une circulation fluide et dans le calme des animaux et ainsi qu'une séparation des animaux tondu. Privilégier un espace de travail pour le tondeur propre (pas de paille, ni de ficelles, ou tout autre élément pouvant contaminer la laine) d'au moins 1.5 m*1.5 m (plancher bois, béton, matelas de caoutchouc), la surface doit être bien plane, sèche, lumineuse et non située en courant d'air. Prévoir le nombre de curons et de crochets nécessaires et des portes curons pratiques pour tasser la laine. En fonction de la météo, si de la pluie est prévue, il faut impérativement pouvoir rentrer les brebis tant qu'elles sont sèches, (une brebis mouillée ne se tond pas), Dans tous les cas, il vaut mieux les rentrer au plus tard la veille pour les mettre à jeun et les faire transpirer.

Le jour de la tonte, on évite de multiplier les interventions, comme les vaccinations, les traitements anti parasitaires, l'identification, le marquage des animaux, et surtout le parage. En effet, cela peut s'avérer dangereux pour le tondeur (bords des pattes saillants après parage qui peuvent blesser le tondeur par exemple).

Choisir sa date de tonte

PÉRIODES À ÉVITER	PÉRIODES SOUHAITABLES
En pleine lutte	Fin de gestation (3 semaines - 1 mois avant les mises bas)
En début de gestation	Les béliers justes avant la lutte
En pic de lactation : risque sur la production laitière	1 mois avant les luttes pour les brebis
Juste après le sevrage : les brebis sont plus difficiles à tondre	3 semaines - 1 mois avant le sevrage
Peu après un traitement antiparasitaire externe : danger d'inhalation du produit pour le tondeur et diminution de la qualité de la laine	

Si l'hivernage a lieu dehors, attention de ne pas s'y prendre trop tard. De même, pour le pâturage en été, éviter les périodes très ensoleillées. Pas trop tard si hivernage dehors, pas en plein été si pâturage en plein soleil.

TÉMOIGNAGE



Sylvain Deraeve

Sylvain Deraeve tond des brebis depuis 4 ans sur les départements de la Somme, l'Oise et du Pas-de-Calais. C'est pour lui une activité complémentaire de son exploitation de polyculture élevage située au centre de la Somme sur la commune de Bayonvillers. Il tond environ 1 500 brebis par an de mars à juin.

Le chantier de tonte idéal selon Sylvain :

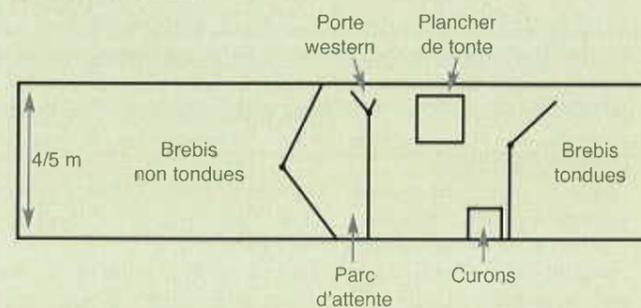
«La première des choses, c'est une bonne ambiance, si le chantier est bien organisé les intervenants ne sont pas éternés et le chantier ne se passe que mieux. Le sol où j'installe mon plancher doit être bien plat et un minimum de 1 m d'espace libre autour de moi. L'espace ne doit pas être situé en courant d'air, ni juste en-dessous d'une tôle translucide (quand le soleil donne, il fait vite chaud en-dessous). Une porte sur le côté du couloir est plus pratique et moins dangereux pour l'attrapeur que de saisir la brebis au vol en bout de couloir ! Sinon dans le cadre de petits troupeaux, des brebis serrées par petits lots dans une case proche du poste de tonte fonctionne bien aussi. Un couloir bruyant, avec des anti reculs qui claquent toute la journée, peut devenir vite stressant pour les brebis comme pour le tondeur.

L'organisation est encore plus importante, lorsqu'il y a plusieurs tondeurs, déjà pour le débit de chantier, le flux de brebis doit être régulier. Veillez au placement des postes de tonte. En effet, lorsqu'un tondeur lâche une brebis tondu, il ne faut pas qu'elle risque de venir heurter les autres tondeurs.

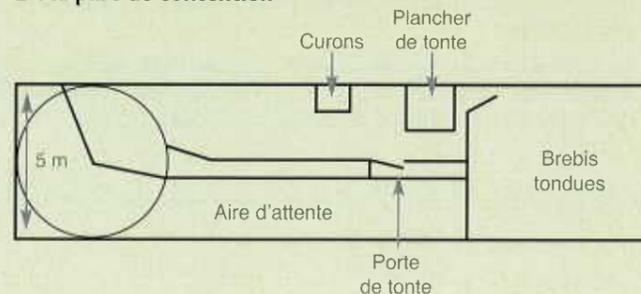
La salle de tonte est difficilement envisageable chez nous, elle est pour moi plus adaptée à du petit gabarit de brebis du sud de la France. Je ne pense pas que les tondeurs locaux soient prêts à attraper eux-mêmes les brebis lourdes de la région, et surtout en fin de gestation !».

Les différentes organisations

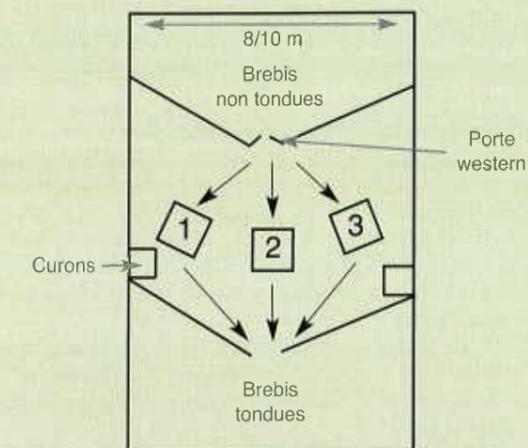
1- Petit lot dans parc d'attente sur une exploitation sans parc de contention/tri



2- Au parc de contention



3- A plusieurs tondeurs



Exemples d'équipements



Salle de tonte mobile

Crédit photo : Pype Stéphane



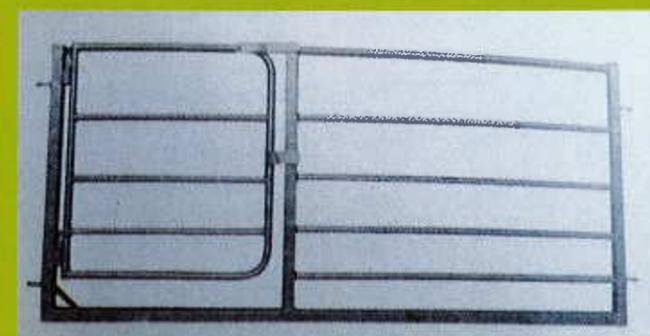
Couloir de tonte type «Véno»

Crédit photo : omafa.gov.on.ca



Portillon de tonte

Crédit photo : Pype Stéphane



Crédit photo : Pype Stéphane

Salle de tonte fixe : plan disponible auprès de la Chambre d'Agriculture de Haute Vienne (Marion Couedou)

LA QUARANTAINE : limiter les achats de maladies

Afin de limiter l'apparition de maladie lors d'un achat d'animaux, plusieurs précautions sont à prendre, notamment la mise en place d'une quarantaine.

N'oubliez pas ces quelques règles à respecter :

- mettre les animaux nouvellement introduits à l'écart du troupeau en les mettant dans un bâtiment séparé et facilement désinfectable ou dans un pré distant de plus de 20 mètres des autres prairies,
- la durée d'une quarantaine est de 15 jours minimum, mais l'idéal est de garder les animaux à l'écart pendant 1 mois. Cela permet une acclimatation en douceur des animaux à leur nouvel environnement et un mélange lent des microbismes.

En effet, lors de l'introduction de nouveaux animaux dans le troupeau, il y a une confrontation entre deux environnements et deux immunités différentes. Donc, plus on multiplie les origines, plus le risque d'apparition d'épidémies est élevé.

Quelques précautions supplémentaires sont à prendre lors de l'achat d'animaux :

- limiter le nombre d'élevages dans lesquels vous ferez vos achats à deux au maximum

- renseignez-vous sur les maladies rencontrées dans le troupeau du vendeur, les traitements effectués dernièrement et si possible, réaliser une visite. Pour plus de transparence sur les maladies réglementaires, vous pouvez aussi demander un billet de garantie conventionnel sur le statut du cheptel au vendeur ou vous référez à l'annexe du bon de circulation (cf article précédent).

- si besoin vaccinez les animaux à leur arrivée sur l'exploitation (si votre troupeau est atteint de piétiin → vaccinez les nouveaux arrivants). Dans tous les cas, demander conseil à votre vétérinaire.

- faites un antiparasitaire interne et externe sur les animaux à leur arrivée sur l'exploitation, si ce n'est pas déjà fait, pour limiter l'introduction de parasites.

- en cas de maladie déclarée, soignez les animaux rapidement le temps que l'immunité soit acquise et stable (entre 3 mois et 3 ans), pour éviter une épidémie.

La quarantaine reste le meilleur moyen de limiter l'introduction de maladies sur votre exploitation, surtout si vous ne connaissez pas le statut sanitaire des animaux, alors ne sautez pas cette étape cruciale !

WWW.LAINES.BE

Un site dédié à tous les amateurs, professionnels ou amoureux de la laine vient de voir le jour : www.laines.be

Mettant en relation les acteurs entre eux via un répertoire, des petites annonces, il diffuse un certain nombre d'informations sur tout ce qui concerne la filière.

Dans l'une des newsletters du site, on peut trouver à lire :

«La "filrière laine" cherche à valoriser localement l'ensemble des laines de nos régions.

Pour :

- conscientiser le consommateur/citoyen à la valeur de la laine et à l'importance de cette filière ;
- préserver le travail des éleveurs ovins, professionnels et amateurs ;
- pérenniser le savoir-faire des artisan(e)s et travailleurs ;
- préserver et générer de l'activité autour des transformations de la laine ;
- rendre toute son utilité contemporaine à cette ressource naturelle, noble et durable qu'est la laine.

La filière laine souhaite, à terme, trouver, appuyer ou susciter des valorisations de la laine tant aux plans industriel que semi-industriel et artisanal.

On estime que la filière laine peut-être un outil de développement local durable.

Autour de ces objectifs, la filière laine propose des actions de sensibilisation du grand public (stands, site internet, valises pédagogiques, dépliants, animations, etc), de la formation des acteurs (visites d'études, conseils), le plus possible d'accompagnement de projets et de produits et enfin des actions transversales (collectes pilotes, concours pour artistes/artisans, groupes de travail thématiques, recherches de partenaires, etc). Son réseau d'acteurs, de bénévoles, de participants, de personnes intéressées est composé d'éleveurs (amateurs et professionnels), tondeurs, designers, entreprises, artisans, associations, musées, artistes, étudiants, particuliers, pouvoirs publics, enseignants, etc.

«Toute personne qui souhaite donner un coup de main à notre travail, dans quelque domaine que ce soit, est la bienvenue !».

Informations : filierelaine@laines.be - 0032 (0)63 57 77 02

www.laines.be.

La filière laine est soutenue par la Wallonie et par le Feder (Interreg VA Grande région).



BULLETIN DU RÉSEAU OVIN DE HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Résultats technico-économiques 2017

AGENDA

13 février : Formation chien de troupeau (60) : (Pour plus d'informations, contacter Stéphane Pype : 03 44 11 44 63).

13 février : 14 h, Journée départementale ovine à Varneville - Bretteville (salle polyvalente) sur le thème «Les différents logiciels de gestion de troupeau existant en ovins, avantages, inconvénients et témoignages d'éleveurs».

22 février : Formation «Allaitement artificiel» : Inscription : Stéphane Pype.

Matin : Intervention de Stéphane Pype sur le matériel, le choix des agneaux à mettre en louve, type de poudre de lait, réglages, entretien et préconisations.

Après-midi : Docteur vétérinaire Olivier Rutayisire. Maladies néonatales.

30 mars : Dernière journée de la formation «apprendre à dresser son chien de troupeau» (fin de la session de 2017) au Lycée agricole de Vervins. Une nouvelle session démarrera ensuite.

INTERVIEW



Alexandre Lécuyer est acheteur et collecteur de laine en suint depuis 2012.

Nous l'avons questionné pour connaître les évolutions du marché et du prix de la laine mais aussi pour savoir comment s'y prendre pour avoir une meilleure qualité de laine.

A quoi sert notre laine dans les produits textiles d'aujourd'hui ?

«La laine produite dans nos régions est principalement utilisée pour la fabrication de para textile (tapisserie, matelas, intérieurs de blouson, ...). L'idée qu'elle soit exploitée pour la fabrication des chaussettes, pullover pure laine est fautive, elle n'est pas assez fine».

Quels sont les éléments majeurs qui font fluctuer le marché ?

«En premier lieu le cours du pétrole. 80 à 85 % des produits textiles sont dérivés du pétrole (jeans, polaire, matelas...). Le second élément qui influence beaucoup le marché, c'est la Chine et son économie. Elle détient le monopole du marché de la laine (environ 80 % sont achetés par les Chinois). Enfin, le Royaume-Uni est le troisième élément impactant les prix européens. Il vend aux enchères à lui seul 2 000 tonnes bimensuellement, quand le Nord-Pas-de-Calais, Picardie et la Champagne-Ardenne en produisent 1 000 tonnes sur une année. Il vend en une semaine notre production d'un an, c'est dire son impact sur nos cours ! Il joue donc le rôle de contrepoids vis-à-vis de la Chine. Son action lisse les prix».

Pourquoi le prix de la laine a-t-il fortement baissé ces dernières années ?

«Il y a deux ans, la Chine a décidé de dévaluer sa monnaie de 20 % faisant baisser le prix de la laine. Pour faire contrepoids, l'Angleterre a tenté de stocker 50 % de sa production annuelle. Cela n'a pas fonctionné et a donc dû baisser le prix pour dégager du volume. Le volume de laine sur le marché a explosé (moitié de 2016 + 2017), rendant la concurrence plus accrue, les acheteurs plus difficiles et obligeant les vendeurs à baisser les prix. C'est pourquoi cet été, une seconde baisse de prix s'est installée. Il faudra donc écouler les stocks équivalents à une demi saison européenne avant d'espérer une éventuelle hausse».

Quels sont les facteurs de variation du prix du curon ?

- La couleur de la laine. «Si elle n'est pas blanche, ce n'est pas de la laine. Il faut l'exclure ainsi que la tâche noire d'une brebis. Une toison de couleur n'a rien à faire dans le curon. Même bien cachée par d'autres, le marchand la verra !»
- Le tonnage vendu.
- La propreté de la laine. «Ne pas pailler le matin même, éviter de traîner les bêtes par terre, prévoir une dalle bétonnée, exclure les zones de la toison qui sont crottées : le marchand les trouvera aussi ! Si vous voulez sécher le parc d'attente, la sciure n'est pas gênante comme pourrait l'être la paille».
- La longueur de la fibre. «Ne vous privez pas d'une 2e tonte dans l'année, les bienfaits techniques sont plus importants. Par contre, il faut bien séparer les deux types de laine pour bien valoriser la longue fibre».
- La finesse de la fibre. «Bien séparer les laines selon la race, et catégorie pour valoriser au mieux la laine» (brebis, agneaux...).
- Un bon tassage. «En Texel, il faut compter 90 kg par curon, soit environ 30 brebis. En Ile-de-France, compter 120 kg par curon. Le record actuel est de 200.8 kg le curon». Qui souhaite relever le défi ?

Pour plus d'informations :

infos

Sabine Delmotte	Réseau ovin - Institut de l'élevage - Chambre d'Agriculture de l'Aisne sabine.delmotte@ma02.org	03 23 97 51 09
Stéphane Pype	Chambre d'Agriculture de l'Oise et de la Somme stephane.pype@agri60.fr	03 44 11 44 63
Claire Dovine	Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime claire.dovine@normandie.chambagri.fr	02 35 59 47 61
Bertille Eridan	Chambre d'Agriculture du Nord et du Pas-de-Calais bertille.eridan@agriculture-npdc.fr	06 40 71 83 96

Avec le financement du CASDAR, des Conseils régionaux des Hauts-de-France et de Normandie, des Conseils Départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.



N° ISSN : 1953 - 0528
Prix : 4 €

BULLETIN N° 57 - JANVIER 2018